

## **Assemblée générale du 25 novembre 2022**

### **Allocution du président Bruno Blanquer**

Madame le bâtonnier de Toulon, Chère Sophie,  
Mesdames, Messieurs les bâtonniers et vice-bâtonniers  
Mesdames, Messieurs les, bâtonniers et vice-bâtonniers élus,  
Chers Amis,

Votre présence est le signe de votre attachement à notre belle profession, à la Conférence des bâtonniers et à l'ordinalité qu'elle représente et unifie dans une alchimie toujours renouvelée.

A cet instant et entouré de l'ensemble des membres du Bureau qui partage avec moi ce sentiment, j'aimerais vous dire combien j'apprécie ce compagnonnage qui nous unit depuis bientôt une année.

Vous portez, à la tête de vos barreaux, l'honneur et la charge de représenter vos confrères.

Vous assumez avec courage la responsabilité de la direction de vos Ordres et accomplissez vos tâches avec honneur, et toujours avec bonheur.

Vous démontrez, au jour le jour, le caractère indispensable de nos Ordres partout dans l'hexagone et les outre-mer.

J'ai pu vérifier cette année, comme une évidence que je salue ici, le caractère exemplaire de vos actions.

Je tiens à saluer très confraternellement et à remercier l'ensemble des bâtonniers et tous particulièrement ceux qui termineront leur mandat au 31 décembre.

Au sein de la Conférence des bâtonniers vous trouverez toujours la confraternité, le partage, le secours et la convivialité.

La Conférence est votre refuge ; un port franc qui vous accueillera toujours comme la ville et le barreau de Toulon, mis sous les feux de l'actualité avec l'amarrage Il y a deux semaines du navire humanitaire Ocean Vikings .

Pour les journaux ce débarquement est à l'origine d'un remarquable fiasco de nos institutions.

Pour le barreau français, c'est juste le contraire, grâce à l'extraordinaire mobilisation du barreau de Toulon et de Sophie Caïs, son Bâtonnier, qui nous accueille aujourd'hui, qui ont été aux côtés des rescapés, physiquement et psychologiquement épuisés et ont fait respecter leurs droits.

Votre action et votre humanité font honneur à la robe mais aussi à la devise de notre pays « Liberté, égalité, fraternité » et cet épisode nous rappelle le rôle fondamental de l'avocat dans le maintien et la sauvegarde des droits de l'Homme, indispensable à l'Etat de droit.

Je vous propose de les applaudir

Et je n'oublie pas la mobilisation à leurs côtés de nombreux confrères de barreaux voisins ainsi que de nombreux bâtonniers.

Je n'oublie pas non plus celle du barreau d'Aix en Provence devant la Cour.

Je tiens à saluer leur Bâtonnier Benoît PORTEU DE LA MORANDIERE, ainsi que celle du Bâtonnier de Grenoble Jean-Yves BALLESTAS qui m'ont fait le plaisir d'accepter mon invitation et à les remercier de leur présence

Notre journée est marquée par les élections de renouvellement partiel du Bureau, qui suscite chaque année un engouement jamais démenti.

Je remercie les candidats qui se sont présentés tout à l'heure.

Aux termes d'une première année de mandat, je me dois aussi et avant tout de remercier particulièrement les membres du bureau, cœur battant de la Conférence qui puise son oxygène dans les combats que nous menons.

Les sortants doivent être félicités et chaleureusement remerciés pour leur investissement sans faille, dévoué et désintéressé au service de notre belle institution.

Je pense bien évidemment à Mesdames les bâtonniers Christine BLANCHARD-MASI et Réjane CHAUMONT ainsi qu'à Messieurs les bâtonniers Jérôme DIROU, Franck DYMARSKI et Philippe LE GOFF.

Vous pouvez les applaudir, ils ont tous fait un travail remarquable durant leur mandat.

Outre l'élection des nouveaux membres du Bureau, vous serez aujourd'hui amenés à voter à cinq reprises :

- sur la mise en place par la Conférence d'une plateforme de lutte contre le harcèlement et les discriminations
- sur la demande de modification de nos textes pour rendre obligatoire la présence de l'avocat dans l'intérêt du mineur en assistance éducative

- sur la participation des bâtonniers aux conseils d'administration des écoles d'avocats
- sur une motion à la suite de la récente condamnation de nos confrères turcs à des peines allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement.
- et enfin, parce qu'il nous a semblé très important d'envoyer un message de solidarité envers ceux d'entre nous qui assurent la défense dans les conditions les plus difficiles, sur une motion de solidarité envers le barreau de Mayotte dont je salue la présence de son bâtonnier Ahmed IDRIS

Cet après-midi Olivier JOUGLA, président de la commission discipline, fera un point d'actualité sur la réforme de la discipline, Cette réforme et l'accroissement du nombre de dossiers qu'elle implique du fait du droit de saisine du plaignant est un défi pour nos CRD et leur secrétariat.

Hier, le bureau de la Conférence a décidé, à titre expérimental, d'offrir un service de support aux secrétariats d'un ou deux CRD, avec l'ambition, à terme de pouvoir le proposer à tous.

Nous en reparlerons avec Olivier cet après-midi.

Depuis 2010, le Conseil supérieur de la magistrature comporte parmi ses personnalités extérieures un avocat.

Même s'il n'a pas pu être là, devant préparer son cabinet à l'exercice de ses nouvelles fonctions, je tiens à nouveau à féliciter Monsieur le bâtonnier Jean-Luc Forget, président honoraire de la Conférence des bâtonniers, pour sa désignation le 18 novembre dernier par le président du Conseil national des barreaux pour siéger en cette qualité au CSM.

Monsieur le président Forget succédera à compter du 1<sup>er</sup> janvier

2023 à un autre ancien président de la Conférence, Frank NATALI, qui lui-même succédait à une aixoise Paule ABOUDARAM .

Des Bâtonniers terminent leurs mandats, d'autres vont le débiter...

La semaine prochaine et comme chaque année, les membres du Bureau de la Conférence accueilleront les bâtonniers désignés qui prendront leur fonction le 1<sup>er</sup> janvier, à l'occasion du traditionnel **Séminaire des Dauphins**,

Par ailleurs, les **sessions de formation** se poursuivront l'année prochaine : elles auront lieu en mars à Nantes, en avril en Nouvelle-Calédonie ou encore en juin à Lyon, le lieu de celle d'octobre n'est pas fixé.

L'Université d'été se déroulera quant à elle en août 2023 à Montpellier.

Enfin, la Conférence poursuit les **formations IFOC**, qui bénéficient désormais de la certification QALIOPI.

Le 12 décembre aura lieu à Paris la prochaine formation sur LCB-FT.

Ces formations sont ouvertes également aux MCO ainsi qu'au membres des conseils d'administrations de Carpas

Au titre des choses dont on ne reparle pas, je vous rappelle que lors de notre dernière assemblée, à plus de 97 % vous avez dit non à une modification de la durée du mandat de bâtonnier.

Depuis il n'a pas été demandé l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour d'une AG du CNB par ses promoteurs.

Avant de terminer je souhaite vous rappeler que les conventions locales relatives à l'aide juridique qui permettent à vos barreaux de percevoir des fonds de l'État doivent impérativement être signées

avant le 31 décembre et que la Commission accès au droit se tient à votre disposition pour vous accompagner sur ce point.

Je vous souhaite à tous une excellente AG.